



CINÉMA

Convention collective : les producteurs de films publicitaires veulent enfin être entendus

Date de publication : 25/02/2015 - 10:07

L'association des producteurs de films publicitaires (APFP) a réagi à la décision du Conseil d'Etat rendue hier sur l'annulation de l'arrêté d'extension de la convention collective de la production cinéma, branche à laquelle elle est rattachée.

Les producteurs de films publicitaires ont donc eu gain de cause en obtenant, avec la CFDT, [l'annulation au Conseil d'Etat de l'arrêté d'extension du 1er juillet 2013 de la convention collective de la production cinéma.](#)

Pour l'APFP, présidée par le producteur Julien Pasquier (photo prise hier devant le Conseil d'Etat), qui représente une trentaine de producteurs, cette décision vient d'abord "considérablement conforter notre rôle de syndicat représentatif du secteur de la production publicitaire. Désormais, nous ne pourrons plus être écartés des

négociations et du dialogue social relatifs à la production cinématographique et des films publicitaires."

"Conformément à notre communiqué du 18 février dernier, nous appelons les partenaires sociaux à ouvrir une nouvelle phase de négociations plus respectueuse de la représentativité et de la pluralité de notre branche. Nous mettons en garde les pouvoirs publics et les partenaires sociaux qui voudraient passer en force sans ouvrir le dialogue ou la négociation" lâche l'APFP qui juge "le [communiqué du gouvernement évoquant le lancement d'Une nouvelle procédure d'extension](#) de la convention collective de la production cinématographique et de son avenant comme brutal, maladroit et irrespectueux du dialogue social".

L'APFP indique encore qu'elle sera "vigilante dans la défense des spécificités de son secteur et continuera son combat pour être enfin entendue".

Sarah Drouhaud

© crédit photo : APFP

Tags : [CONVENTION COLLECTIVE](#) [APFP](#) [CONVENTION COLLECTIVE CINÉMA](#)
